



## Un agent des USA capturé et une cellule terroriste démantelée au Venezuela

Par [Telesur](#)

Mondialisation.ca, 16 septembre 2020

[Telesur](#) 14 septembre 2020

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Le procureur général du Venezuela, Tarek William Saab, a fait état, de l'arrestation d'un citoyen américain, de plusieurs Vénézuéliens et du démantèlement d'une cellule terroriste dans le pays.

Lors de sa comparution, le procureur général a déclaré que « le ministère public continue d'être attentif à toutes les actions de l'État vénézuélien pour défendre les plans de facteurs étrangers, indépendamment du fait que le monde souffre de la pandémie et des conséquences de Covid-19 ».

William Saab a fait un rapport sur les événements qui ont conduit à l'arrestation du citoyen américain Matthew Jhon Heath, les décrivant comme « graves pour la stabilité et la démocratie vénézuéliennes ». Cependant, l'action du ministère public, des organes auxiliaires et des institutions a pu les neutraliser.

La déclaration du procureur général du Venezuela complète les informations fournies par le président, Nicolás Maduro, le 11 septembre dernier concernant l'arrestation d'un citoyen américain qui « espionnait les raffineries de Amuay et de Cardón ».

Ce lundi, le chef du ministère public a souligné que Matthew Jhon Heath était entré illégalement dans le pays, qu'il portait un téléphone satellite (qu'il refuse de débloquer) et que des photographies d'installations pétrolières et militaires dans les États de Zulia et de Falcón ont été trouvées sur lui.

Lors de l'inspection du véhicule, une pièce de monnaie a été trouvée à l'intérieur d'un des sacs, la reliant à la Central Intelligence Agency (CIA) des États-Unis, et il est présumé il est liée à cette agence gouvernementale.

Selon ses déclarations, le citoyen américain serait un militaire, et « menait des activités d'espionnage et de déstabilisation sur le territoire vénézuélien ». William Saab a expliqué que ces actions ont été menées avec le soutien « de militaires et de civils apatrides dans ce qui semble être une nouvelle action d'agression contre le Venezuela avec la participation des États-Unis ».

Le groupe prévoyait des activités de déstabilisation contre des installations militaires, des industries d'État, notamment le Service électrique national et l'industrie pétrolière, des actions qui vont à l'encontre « de la majorité de la population vénézuélienne ». « Le but est de nuire à tout le monde de la même manière », a insisté M. Saab.

Dans ses déclarations, le procureur a indiqué que des mandats d'arrêt avaient été lancés contre les citoyens vénézuéliens Marcos Antonio Garcés Carapaica, Darwin Andreizo Urdaneta Pardo et Reinaldo Enrique Finol pour trahison et association illicite.

Ces citoyens, a déclaré William Saab, « avaient planifié l'entrée d'agents américains sur notre territoire, en utilisant l'axe frontalier de la Guajira colombienne, pour obtenir plus tard des informations stratégiques sur la raffinerie d'Amuay. Ils avaient également l'intention de mener d'éventuelles actions de sabotage dans le Zulia et à Falcón, ainsi que des actions de trafic de drogue de la Colombie vers Aruba.

Lorsque les trois citoyens vénézuéliens et le citoyen américain ont été appréhendés, ils ont été trouvés avec un lance-grenades AT4, de calibre 84 mm, une mitraillette modèle UZI de calibre 9 mm, quatre pièces rectangulaires de matière explosive présumée (C4) et de l'argent en devises, entre autres.

Se référant aux faits, William Saab a déclaré que « ces actions ont une double signification ; parce qu'elles sont faites en plein milieu d'une pandémie et contre les efforts de l'État vénézuélien pour protéger la population de la contagion de Covid-19 ».

De même, l'identification et l'appréhension d'autres personnes impliquées dans l'opération ont été signalées. Ainsi, Ivonne Coromoto Barrios Finol, Leobaldo Antonio Gutiérrez, Andry Ramón Finol et Asterio José González García ont été capturés pour leurs liens avec l'entrée irrégulière et le transfert de l'agent américain sur le territoire vénézuélien.

« Tous les citoyens vénézuéliens seront accusés de trahison, de terrorisme, de trafic d'armes et d'association. Dans le cas du citoyen américain, il sera accusé des crimes de terrorisme, de trafic d'armes et d'association », selon les déclarations.

Source originale en espagnol : [Telesur](#)

Traduction: Romain Migus, [Les 2Rives](#)

La source originale de cet article est [Telesur](#)

Copyright © [Telesur](#), [Telesur](#), 2020

---

Articles Par : [Telesur](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)